



Fléac

Contact

- 07- Des nouvelles de la vaccination anti-Covid à l'Ehpad**
- 08- Témoignage d'une citoyenne face à la crue**
- 14- Concours photos Flagrants Déclics**

Mairie de Fléac : ☎ 05 45 91 04 57 - ✉ mairie@fleac.fr - 🌐 www.fleac.fr - 📱 Mairie Fléac



SOMMAIRE

04 - VIE COMMUNALE

- La vie du Conseil
- Le débat d'orientation budgétaire 2021
- Fréquentation du jardin de la mairie : petit rappel
- Petit rappel du code de la route
- L'expo « Belles et Rebelles »
- Itinéraire Bis
- Recherche bénévoles pour création d'un Comité des fêtes
- Bruits de voisinage : arrêté préfectoral
- Une championne de France du 400 mètres dialogue avec les élèves de Fléac
- Des nouvelles de la vaccination anti-Covid à l'Ehpad

08 - RETOUR EN IMAGES

Témoignage d'une citoyenne face à la crue

10- VIE COMMUNALE

- Le conseil municipal des enfants déjà au travail
- Don des colis des aînés
- Collecte Emmaüs
- Bienvenue à nos 3 nouveaux agents communaux
- Sandrine Itant s'en est allée
- Règlementation des feux de plein air
- Frelons asiatiques
- Des visiteurs à l'Ehpad
- Puis-je me faire vacciner ?
- Animations à Fléac

14- VIE ASSOCIATIVE

- Jumelage
- Concours de photos Flagrants Déclics
- Foot
- MJC
- Marche nordique : une première sortie réussie

16- ÉTAT CIVIL - MOTS CROISÉS



Édito

Un an déjà depuis le premier confinement, nous avons parcouru beaucoup de chemin très balisé depuis cette date historique du 17 mars 2020, et nous pensons particulièrement à toutes les personnes qui souffrent de cette vie d'épidémie. Il nous faut maintenant tenter de nous projeter, malgré ce nouveau confinement, autant que faire se peut, et envisager le retour de jours sereins, tous vaccinés nous l'espérons, pour entrer paisiblement dans le printemps et nous ressourcer, nous en avons toutes et tous bien besoin.

Les inondations ont touché récemment notre commune, notamment les villages de Basseau et de Thouérat. Ce numéro de Fléac Contact vous permettra de découvrir des photos impressionnantes de cette crue décennale de la Charente, gentiment proposées, entre autres, par notre collectif photo Flagrants Déclics. Ces images doivent aussi nous rappeler l'humilité et le respect dont nous devons faire preuve devant notre environnement. La solidarité a œuvré pour que chacune et chacun soit entouré de soutien en ces moments compliqués voire angoissants devant la force de l'eau. Un grand merci aux services communaux et à toutes celles et ceux qui se sont mobilisés pour apporter de l'aide aux sinistrés.

Comme vous le verrez dans ce numéro, votre équipe municipale continue à agir, dans un contexte sanitaire nous empêchant encore d'aller à votre rencontre en réunion publique. Dès que nous le pourrons, nous reviendrons vers vous, dans les quartiers et villages, pour échanger en toute simplicité. L'appel à projets participatifs a remporté un beau succès, vous serez toutes et tous sollicités lorsqu'il faudra voter pour prioriser vos choix pour votre commune. Surveillez bien vos boîtes aux lettres, nous comptons sur vous !

Nous aurons aussi le bonheur de voir, entre autres, le retour des actions portées par notre MJC et notre tissu associatif local envers la population, nous redonnant l'espoir d'une vie sociale retrouvée.

A très bientôt,

Continuez à bien prendre soin de vous, de vos proches, et des autres.

L'équipe de rédaction

Fléac Contact

Journal municipal d'informations

Responsable de la publication : Hélène Gingast

Responsable de la rédaction : Guillaume Freminet

Conception graphique et impression : Agate Communication
Angoulême - 05 45 61 12 89 - agate.com@wanadoo.fr

Crédits photos : ville de Fléac, Freepik

Tirage : 2 150 exemplaires sur papier PEFC (issu de forêts gérées)

Date de parution : avril 2021
(janvier, avril, juillet et octobre)

Date de la commission information : 1^{er} jeudi du mois précédent les trimestres de parution. Il est impératif que les articles destinés à Fléac Contact parviennent au secrétariat de la mairie avant la réunion de la commission ou soient envoyés à l'adresse mail : fleaccontact@fleac.fr

Dépôt légal : n° 540



La vie du Conseil

Le Conseil municipal s'est réuni en session ordinaire, au château de Fléac les 14 décembre, 25 janvier et 22 février 2021. Voici les principaux sujets votés en délibération :

1) GRH : CRÉATION DE POSTE

Suite à un départ en retraite, il a été proposé de créer un poste d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe à temps complet au service technique, pôle voirie. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a accepté à l'unanimité des suffrages exprimés par 26 voix pour, 0 contre et aucune abstention.

2) HABITAT - PARTICIPATION AU PROJET DE L'OPH DE L'ANGOUMOIS DE CONSTRUIRE 5 LOGEMENTS PUBLICS À SAINTE-BARBE

Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité (26 voix pour, 0 contre et aucune abstention) :

→ d'accepter la demande de l'OPH de l'Angoumois à la Commune sa participation pour l'opération de réalisation de 5 logements publics en VEFA à Sainte-Barbe. La participation communale sera versée en plusieurs fois. Elle serait de 5 000€ par logement public construit soit de 25 000€ au total pour cette opération.

L'OPH y mettrait 15% de fonds propres pour parvenir à équilibrer cette opération.

La Commune s'est engagée également à apporter sa garantie d'emprunt à hauteur de 25% des prêts mobilisés par le bailleur auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations de l'ordre d'environ de 25% de 584 K€ soit 146 000€.

3) HABITAT - PARTICIPATION AU PROJET DE L'OPH DE L'ANGOUMOIS DE CONSTRUIRE 4 LOGEMENTS PUBLICS À LA TOUCHE (IMPASSE DES BATELIERS)

Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité (26 voix pour, 0 contre et aucune abstention) :

→ d'accepter la demande de l'OPH de l'Angoumois à la Commune sa participation pour l'opération de réalisation de 4 logements publics en VEFA à La Touche Impasse des Bateliers.

La participation communale sera versée en plusieurs fois. Elle serait de 5 000€ par logement public construit soit de 20 000€ au total pour cette opération.

L'OPH devra injecter 10% de fonds propres pour parvenir à équilibrer cette opération.

La Commune s'est engagée également à apporter sa garantie d'emprunt à hauteur de 25% des prêts mobilisés par le bailleur auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations de l'ordre d'environ de 25% de 434 K€ soit 109 000€.

4) ADHÉSION POUR 2021 À L'ACJNA

La Commune est jumelée avec deux Communes :

- la ville de Marktbreit en Allemagne
- la ville d'Inchture Aréa en Ecosse

Elle adhère depuis de nombreuses années à l'Association Française Conseil des Communes Régions d'Europe (AFCCRE) ; elle paie à ce titre une cotisation annuelle et pour 2020 : 381€ (article 011/6281).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des suffrages exprimés par 26 voix pour, 0 contre et aucune abstention, a décidé d'adhérer à la place à l'Association des Communes jumelées de Nouvelle-Aquitaine.

La cotisation annuelle est calculée (comme pour l'AFCCRE) sur la base d'un forfait de 170€ et d'un montant de 0,035€ par habitant sur la base de la population totale INSEE au 1^{er} janvier de l'année de : (0,035€ x 3 845 habitants INSEE 2020) + 170€ (Commune de la state 3 001 à 5 000 hb) = 304,58€

Il a été nommé 3 référents dont 1 non élu : Comme élus : M. Goichon et Freminet et en non élu M. Hyvernaud président du comité de jumelage

5) CONTRAT DE « PRÊT À USAGE » À LA VERGNE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés par 24 voix pour, 0 contre et aucune abstention, dans l'attente de réalisation de projets communaux sur les parcelles à la Vergne, il a été décidé de conclure un contrat de « prêt à usage » dit aussi « commodat ».

En prêtant ces terrains, la Commune s'assure par cet usage de leur entretien sans avoir à le faire directement.

Vu leur surface, ils ne peuvent être laissés en friche à proximité de maisons d'habitation.

6) PLAN DE CIRCULATION - SECTEUR 7: APPROBATION DU PROGRAMME ET DE L'ENVELOPPE DE L'OPÉRATION

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés par 25 voix pour, 0 contre et aucune abstention :

- a approuvé la réalisation de la requalification de la rue Nouvelle RD 103 ;
- a adopté le programme de l'opération ;
- a approuvé l'enveloppe financière prévisionnelle de l'opération ;
- a approuvé le recours pour cette opération, à une démarche en faveur des personnes éloignées de l'emploi dans le cadre des marchés de travaux ;
- sollicite, à ce titre, toutes subventions mobilisables et notamment auprès de l'État, du Conseil Départemental de la Charente, de l'agglomération de GrandAngoulême, de la Région, du comité d'effacement des réseaux, ...

Monsieur le rapporteur a exposé au Conseil Municipal le projet de requalification de la rue Nouvelle RD 103. L'aménagement envisagé devra répondre aux enjeux suivants :

- prendre en considération le « rattachement » des parties nord et sud de la commune via le giratoire des Perches ;
- faire de cette rue une voie artérielle multimodale pour les usagers et porte d'entrée vers le cœur du bourg
- faciliter et sécuriser les déplacements des habitants de la commune ;
- adapter les équipements aux besoins des résidents et des usagers de la route ;
- aménager le carrefour avec la rue du 8 mai ;
- embellir cette future Avenue en faisant la part belle aux zones désimperméabilisées.

Il a été précisé que l'enveloppe financière prévisionnelle de l'opération est évaluée à 772 225€ HT soit 926 670€ TTC, dont 675 000€ HT soit 810 000€ TTC affectés aux travaux.

Il a été indiqué, par ailleurs, que la réalisation de ce programme rend nécessaire le recours à un maître d'œuvre. Par ailleurs, il a été rappelé la pratique communale existante de développer l'activité économique locale en favorisant l'insertion des personnes éloignées de l'emploi en introduisant des « clauses d'insertion » dans ses marchés de travaux.

Le débat d'orientation budgétaire 2021

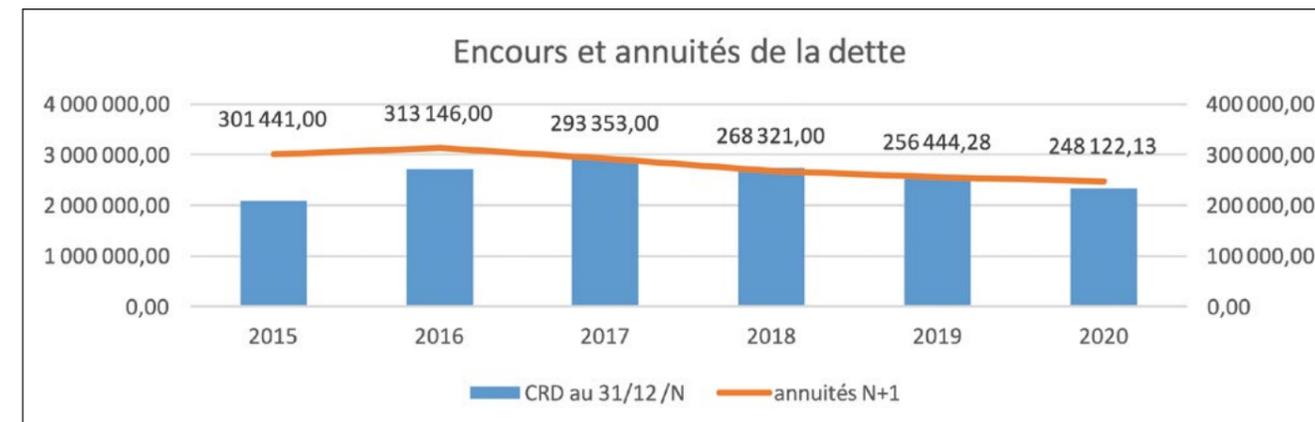
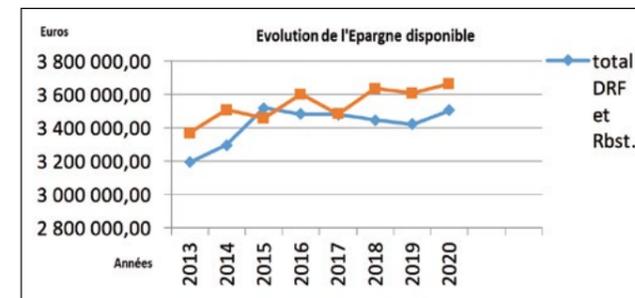
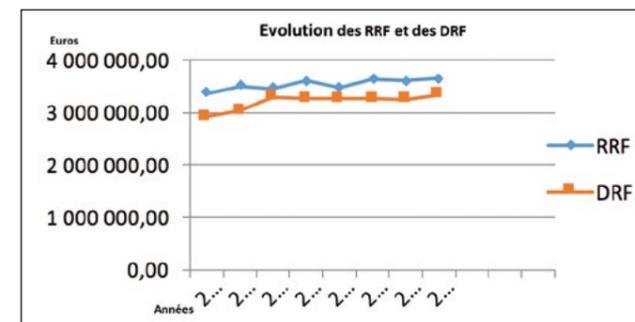
Introduction d'Hélène Gingast

« À compter du jour de notre élection, et jusqu'à aujourd'hui, nous avons été soumis à rude épreuve mais je suis heureuse du travail accompli ensemble. Nous trouvons nos marques, dans un contexte sanitaire qui nous complique très largement la tâche. Nous menons cependant notre action avec conviction en défendant les valeurs qui nous rassemblent. Je suis fière de l'équipe que nous formons, et de l'esprit solidaire qui règne au sein de notre équipe.

Nous avons hérité d'une bonne situation budgétaire, je remercie Guy Etienne et l'ancienne municipalité, mais aussi Françoise Muraro et l'ensemble des services communaux pour leur bonne gestion au quotidien.

Nous avons dû faire face à une année hors du commun, à tout point de vue. Nous avons dû mobiliser des fonds pour garantir de bonnes conditions sanitaires au sein de notre commune, nous avons aussi perdu les recettes de nos locations, soit un montant total estimé à près de 45 K€, pour lesquels nous n'avons bénéficié d'aucune aide d'État. En 2021, il nous faudra mobiliser au maximum les opportunités offertes par le plan de relance afin de contribuer au financement de nos projets, mais aussi maîtriser notre fonctionnement.

Il nous faudra en tenir compte dans notre débat d'orientation budgétaire - nous savons que l'année 2021 sera encore complexe - afin de garder le cap et nous permettre de réaliser les projets portés pour l'avenir de notre belle commune. »



QUELQUES ORIENTATIONS BUDGETAIRES POLITIQUES

- pas d'augmentation de la fiscalité locale ;
- équilibre budgétaire et gestion de la dette (acquisition d'un outil de simulation budgétaire pour analyse prospective en 2021) ;
- continuer à rechercher des marges de manœuvre en fonctionnement, en recettes et en dépenses (ex: location salle du château) ;
- étaler les nouveaux investissements sur la durée du mandat (Marktbreit/rue Nouvelle) ;
- poursuivre les opérations d'investissement et les études en cours mais éviter de nouveaux investissements au coup par coup pour restaurer une capacité d'investir pour les gros projets ;
- lancer de nouveaux investissements d'équipement à partir d'au moins 50% de financement assurés par subvention d'équipement ;
- poursuite de la politique de l'habitat public dans le respect de l'environnement périurbain (financier et paysager) ;
- dès 2021, lancer un ou deux projets participatifs citoyens (examen des dossiers en cours).



Fréquentation du jardin de la mairie : petit rappel

Afin de veiller au respect de nos amis les chiens, il est conseillé aux personnes qui souhaiteraient les caresser ou jouer en courant autour d'eux, de s'assurer d'avoir leur accord, afin de ne pas les effrayer. Il est également conseillé à nos amis les chiens d'être attentifs à garder leur propriétaire à proximité d'eux, le mieux est au bout de leur laisse. Merci à tous pour l'attention que vous vous porterez.

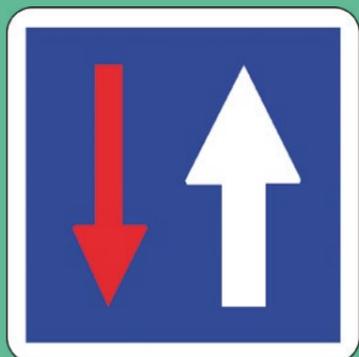


Petit rappel du code de la route

Lorsque le panneau de « cédez le passage à la circulation venant en sens inverse » est implanté à l'entrée d'un passage étroit à sens unique alterné, la signalisation à l'autre extrémité de ce passage est obligatoire pour indiquer aux conducteurs qu'ils ont la priorité par rapport aux véhicules circulant en sens inverse.

Ce panneau indique une priorité à l'engagement uniquement.

Si des véhicules se trouvent déjà engagés sur le passage rétréci, le véhicule dit prioritaire a l'obligation d'attendre que les véhicules arrivant en sens inverse aient dégagé la chaussée rétrécie.



L'expo « Belles et Rebelles »

Du 6 au 13 février, l'expo « Belles et Rebelles » prêtée à la commune par EPTB Charente a été installée sur la place du marché. Elle a ensuite été affichée dans l'Ehpad où elle a réjoui les résidents. En cette période compliquée, nous renouvelerons cette expérience et utiliserons les extérieurs comme lieux d'expositions.



Itinéraire Bis

Le mardi 16 février, une équipe de France 3 est venue enregistrer un reportage d'itinéraire Bis. 4 passionnés, M. Parinet, collectionneur de cartes postales sur Fléac, M. Verneuil, membre de l'association des amis de Chalon, M^{me} Faure, dont le mur retrace les crues de la Charente depuis le siècle dernier, et M. Dogimont et sa casse automobile, ont fait partager l'histoire qui les relie à notre commune. Si vous n'avez pas pu regarder l'émission, vous pourrez la revoir à l'adresse internet suivante : <https://youtu.be/liV9EmaPpJA>



Recherche bénévoles pour création d'un Comité des fêtes

Si vous êtes intéressés par la création d'un Comité des fêtes, n'hésitez pas à vous inscrire en mairie, même si la période n'est pas favorable aux réunions. Il sera toujours possible de débiter ce projet qui tient à cœur à beaucoup d'entre nous !

Bruits de voisinage : arrêté préfectoral

Le bruit est considéré comme excessif (et donc sanctionnable) dès lors qu'il porte "atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par sa durée, sa répétition ou son intensité".

Et cela, de jour comme de nuit. Or, il est à la portée de tous, d'adopter des gestes simples, et de respecter quelques règles de savoir-vivre.

En application de l'arrêté préfectoral du 20 avril 1999 relatif aux bruits de voisinage, les travaux de bricolage et de jardinage effectués par des particuliers, au moyen d'appareils à moteur générant des bruits, ne sont autorisés qu'aux plages horaires suivantes :

- les jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h

Les travaux bruyants réalisés à l'occasion de chantiers de travaux publics ou privés effectués sur et sous la voie publique, dans les propriétés privées, à l'intérieur de locaux ou en plein air sont interdits du lundi au vendredi de 20h à 7h (sauf dérogations), les dimanches et jours fériés (sauf les « interventions d'utilité publique d'urgence »).

Attention ! Cela ne signifie pas que l'on peut faire tout le tapage que l'on veut aussi longtemps qu'on le veut dans les horaires autorisés.

Une championne de France du 400 mètres dialogue avec les élèves de Fléac

Début février, à l'occasion de la semaine olympique et paralympique, Sokhna Lacoste, championne du 400 mètres, est venue à la rencontre des élèves.

Lola, élève de CM1-CM2, témoigne :

« Pour la semaine olympique et paralympique, Sokhna Lacoste (une championne du 400 mètres) est venue dans notre école. Elle est allée dans chaque classe pour que les élèves lui posent des questions. Elle nous a fait une démonstration de course. J'ai adoré cette matinée. J'aurais aimé faire la course contre Sokhna. »



Des nouvelles de la vaccination anti-Covid à l'Ehpad

Dès les premières doses parvenues en pharmacie, les résidents de l'Ehpad qui le souhaitent ont pu être vaccinés, ainsi que les soignants volontaires. À partir de ce moment-là, l'Ehpad a été en capacité d'autoriser, avec confiance et prudence à la fois, la sortie des résidents à l'extérieur ou dans leurs familles. Un soulagement pour tous !

Toutefois, comme pour tout le monde, les gestes barrières et les précautions d'hygiène des mains restent d'une importance majeure.

LA COMMUNE AU SERVICE DE SES AÎNÉS

Des créneaux horaires réservés auprès du centre de vaccination de Lunesse (géré par la ville d'Angoulême et Grand'Angoulême), nous auront permis d'accompagner, en minibus, une cinquantaine de nos séniors, inscrits sur la liste du Plan d'Aide d'Urgence (PAU activé lors des confinements, et des plans canicules ou grand froid). Les séniors ont donc reçu les deux doses de vaccins. L'Ehpad du Haut bois et la MJC ont mis leurs véhicules et deux chauffeurs à disposition, épaulés par des bénévoles. Merci à tous !

ÉQUIPE CITOYENNE DE PROXIMITÉ ET DE SOLIDARITÉ AUPRÈS DES PERSONNES ISOLÉES

La formation MONALISA déroulée fin janvier, riche en échanges et en enseignements, a réuni une douzaine de participants.

Les bénévoles, ou ceux qui souhaitent le devenir, désireux d'enrichir leur pratique d'écoute peuvent rejoindre le petit groupe de solidarité pour échanger ou se former. N'hésitez pas à vous faire connaître en mairie.

Et si vous vous sentez isolé et souhaitez profiter d'une compagnie de temps en temps, n'hésitez pas à vous faire connaître aussi en mairie.

Contact : Nathalie Normand
05 45 91 68 92

Témoignage d'une citoyenne face à la crue

Installés à Paris après la guerre, mes parents ont très vite tenté de rejoindre leurs départements d'origine : Dordogne et Haute-Vienne, en postulant sur quatre capitales régionales : Périgueux, Poitiers, Limoges et Angoulême.

C'est ainsi que la famille a atterri en Charente. Des amis maraîchers installés au pied de la Côte Sainte Barbe à Fléac, indiquaient un logement à louer dans le hameau de Thouérat, avec jardin près de la Charente. Pas trop loin pour aller travailler à Angoulême, les enfants iront à l'école à vélo à Bardines... et 50 kms à parcourir le dimanche pour rendre visite aux pépés et mémés.

Il fait bon vivre dans ce coin charentais, légumes et fleurs au jardin, truites, brochets, ablettes, perches et goujons pêchés le long de la Charente, baignade à « la plage » au bout du chemin et balades en barque au fil de l'eau jusqu'au pont de Basseau.

Nous avons intégré le fleuve dans notre quotidien, à tel point que maman pouvait dire à papa : « *Peux-tu attraper une truite pour dimanche ?* », et le dimanche truite farcie dorée au four !

Seule source d'inquiétude, la Poudrerie Nationale installée sur l'autre rive, qui d'un coup de sirène lugubre de temps en

temps annonçait qu'elle procédait à des « essais » et nous savions que ce n'était pas sans danger.

Et, un jour, ... la Charente monte !

Elle recouvre le jardin, elle s'allonge sur le pré du voisin, on pique un bâton ici et là pour repère, elle le dépasse, elle avance... en amont, le Bandiat et la Tardoire inondent la campagne et il pleut encore.

Sur un radeau de fortune, avec mon frère, nous récoltons dans des boîtes de conserves les grillons qui surnagent sur le pré pour les porter au sec dans le talus.

À la maison, l'inquiétude grandit, c'est évident, elle va rentrer, il faut réagir. Elle affleure le seuil, mais surprise, elle arrive aussi dans la cave à l'arrière de la maison.

Alors « solidarité » n'est pas un vain mot : les voisins arrivent, à la hâte les meubles sont vidés de leur contenu sans ordre et avec peu de précaution, le maximum est monté à l'étage, il faut surélever buffets, cuisinière, tables, etc.

Première crue, premières leçons : les cales en bois ça flotte ! Et quand il faut rehausser le buffet, ça frise la catastrophe. Prochaine fois : parpaings ! Les bottes, c'est bien, mais à une certaine hauteur, ça se remplit, mieux vaut des cuissardes... Et combien d'autres expériences vécues au fil des crues.

Au jardin, le courant qui s'est installé a transporté la terre sur le pré d'à côté, alors les années suivantes, à la fin de l'été, ensemencement de luzerne.

Quand elle se retirait, la Charente ne laissait que salissures et détritiques, un grand lessivage à l'eau de javel, gros coup de chauffage (pas central à cette époque) mais cuisinière, poêle et cheminée, puis réaménagement et retour à la normale.

Mais il ne fut pas rare que ce chamboulement arrive deux fois par an, et je ne peux passer sous silence, tracasseries, soucis et inquiétude : les nuits passées dans la maison inondée, toutes portes ouvertes, le désarroi de maman, excellente ménagère voyant sa maison dans un tel état (imaginez l'eau sur les tomettes cirées !). La désorganisation du quotidien.

Cependant, quand nous évoquions en famille l'éventualité d'un déménagement, maman se retrouvait seule à adhérer à cette solution.

Ironie de l'histoire, c'est elle qui aujourd'hui, malgré son grand âge et le déménagement du mois dernier, lutte et résiste de toutes ses forces pour ne pas quitter ce coin de Charente pour lequel nous continuerons à lutter pour sauvegarder le calme et la qualité de vie qu'il nous a offerte.

Michèle Faure



© Flagrants Déclics



© Régis Mouhica

Vous allez ou vous avez découvert dans ce nouveau numéro des événements du premier trimestre 2021 pour notre commune. Personnellement, ce numéro fut sans aucun doute l'un des plus marquants à faire, pour de nombreuses raisons.

Durant ce premier trimestre, ma famille a été frappée par la plus grande crue depuis 1994. Heureusement, seulement notre garage fut inondé. Durant cette semaine si particulière, nous avons pu constater que l'ensemble des riverains ont une bienveillance, une entraide s'opère. Ce fut presque irréel. Je souhaite, aujourd'hui, remercier tous mes chers voisins, amis, qui se sont mobilisés, ou qui tout simplement ont pris du temps pour nous joindre, prendre de nos nouvelles, proposant leur service, leur aide. Début mars, Sandrine Itant s'en est allée. Ce fut un choc pour nous tous. Elle était l'ATSEM des petits et des tout-petits dans notre école maternelle. Avec maîtresse Karine, elle formait un duo de choc, professionnel. Toujours souriante, disponible pour nos bambins. Je la côtoyais bien sûr à l'école mais aussi durant deux années au sein de l'association FCPE de Fléac. Même en dehors de l'école, elle avait ce goût de l'entraide, l'amour des enfants, et de tout faire pour leur épanouissement. Elle va nous manquer. Je présente à sa famille mes plus sincères condoléances et prends part à leur profonde douleur.



Guillaume Freminet
Adjoint chargé de la Communication,
vie associative, sports et loisirs

Le conseil municipal des enfants déjà au travail



Les élections ont (enfin !) eu lieu le 8 janvier 2021 dans les locaux de l'école (comme les adultes).

Malgré les conditions sanitaires, toute l'équipe éducative et communale s'est mobilisée pour que ce moment se déroule bien.

Huit nouveaux conseillers ont été élus, auxquels s'ajoutent deux conseillères du précédent mandat qui souhaitent poursuivre l'aventure.

L'installation a eu lieu au château le 20 janvier en présence de M^{me} le Maire. Les enfants ont présenté leurs projets. Quatre thèmes ont émergé : vie à l'école, sécurité autour de l'école, environnement et pratique sportive.

Le conseil suivant s'est déroulé le 27 février et il a débuté par une visite de la mairie.

Visite menée par M^{me} Patricia Lainé, première adjointe.

Les jeunes conseillers ont découvert la salle des mariages, le bureau de madame le Maire, la salle du conseil.

M^{me} Lainé leur a expliqué comment fonctionne une mairie avec ses différents services, leur a montré les registres des actes de mariages, certains très anciens.

Les enfants étaient très intéressés.

Ils se sont ensuite mis au travail pour organiser leur première action concrète et solidaire : la collecte au profit des Restos du cœur. Une action menée conjointement avec le conseil municipal des enfants de Linars.

Tous les conseillers se sont mobilisés le samedi 6 mars dès 9h à l'intermarché de Linars.

« Il y a eu beaucoup de dons, beaucoup de pâtes. C'était super ! »

En effet, beaucoup de dons, puisqu'ils ont récolté **666 kilos de denrées** (et pas seulement des pâtes !)

Une réussite pour tous. Et surtout un beau moment de solidarité et d'échanges.

Les conseillers se remettent au travail.



Don des colis des aînés

Certains des bénéficiaires des colis de Noël offerts par la municipalité ont souhaité en faire profiter des personnes isolées.

Une dizaine de poches cadeaux a donc été offerte de leur part à l'épicerie sociale de Saint-Michel.

Un grand merci à eux pour ce joli geste !

Collecte Emmaüs

Une nouvelle collecte pour l'association Emmaüs aura lieu le samedi 22 mai de 9h à 11h30, salle des sports à Fléac. Tout type d'objet est accepté (hormis les meubles encombrants), en bon état et propre. Merci de prévoir de grouper et d'emballer les objets par catégorie, et si possible d'en noter la nature sur l'emballage.



Bienvenue à nos 3 nouveaux agents communaux



SERVICE TECHNIQUE

- **Cédric Brut**, 35 ans, a été recruté le 1^{er} janvier 2021 au pôle voirie en remplacement d'un agent ayant quitté la collectivité. Il était auparavant contractuel sur ce même service en remplacement d'un agent en maladie pendant 7 mois.
- **Ludovic Jacques**, 43 ans, a été recruté par voie de mutation le 1^{er} février 2021, également au pôle voirie en remplacement d'un agent ayant fait valoir ses droits à la retraite. Il était employé par la commune de Saint-Yrieix.

POLICE MUNICIPALE

Rémi Bocchino, 40 ans, brigadier, est le nouveau policier municipal qui succède à Maryline Normand, partie en retraite. Étant auparavant policier municipal sur une commune proche d'Anney (Haute-Savoie), il a intégré notre commune par voie de mutation le 15 mars 2021. Ayant des racines charentaises par son épouse, nous souhaitons à sa famille une belle vie en Charente et bienvenue dans notre belle commune.

Sandrine Itant s'en est allée

Sandrine Itant nous a quittés, emportée brutalement par la maladie à l'âge de 44 ans.

La commune de Fléac perd une ATSEM exemplaire, appréciée de l'ensemble de la communauté scolaire. Elle exerçait son métier avec engagement, et avec de belles valeurs, recherchant toujours le bien-être de nos tout-petits écoliers.

Elle a toujours été active dans le milieu associatif, au club d'aviron d'Angoulême, mais aussi dans l'association des parents d'élèves de Fléac où elle a largement participé aux actions menées en faveur de l'école.

Nous saluons la femme qu'elle était, volontaire, souriante et croquant la vie. Nous sommes tous bouleversés par la brutalité de son envol, sa gentillesse restera à jamais gravée dans nos mémoires. Sandrine va terriblement nous manquer, puisse-t-elle reposer en paix.

Nous adressons tout notre soutien, et nos très sincères condoléances à ses filles Louann et Camille, à ses parents Michèle et Jean-Michel, à sa sœur Catherine, et à toute sa famille.



Règlementation des feux de plein air

En application de l'arrêté préfectoral du 3 mai 2016 relatif à la prévention des incendies de plein air, le brûlage de déchets ménagers est interdit sur l'ensemble du territoire de la Charente.

Les déchets dits verts, éléments issus de la tonte de pelouse, de la taille de haies et arbustes, d'élagages, de débroussailllements, etc, qu'ils proviennent de particuliers, d'entreprises ou d'administrations, sont considérés comme des déchets ménagers.

Leur brûlage est par conséquent interdit sur l'ensemble du territoire de la Charente.

L'ensemble des déchets devront être emmenés en déchetterie. La plus proche se situe sur la commune dans la zone Euratlantic.

Des dérogations sont possibles : déchets verts parasités ou malades, les résidus agricoles, le brûlage dans le cadre de la gestion forestière...

Dans ces cas, une déclaration devra être effectuée en mairie.

En cas de non-respect des dispositions du règlement sanitaire départemental (brûlage de déchets verts ménagers), le contrevenant s'expose à une amende de 3^e classe pouvant s'élever à 450€ maximum.



Frelons asiatiques



En 2020, vous avez été nombreux à nous signaler la présence de nids de frelons asiatiques sur notre territoire. Que faire lorsque l'on découvre un nid de frelons asiatiques ?

SI LE NID EST "ACTIF"

Le Muséum national d'histoire naturelle recommande la destruction des nids de frelons asiatiques pour en freiner la progression. En effet, les frelons ne survivent pas aux rigueurs de l'hiver. Seules les reines qui vont s'abriter dans des souches pourries ou des trous de murs vont hiverner pour fonder de nouvelles colonies au printemps. Les vieux nids ne sont jamais réemployés l'année suivante. Ils seront progressivement disloqués par les oiseaux et les intempéries.

Il est inutile de signaler l'observation d'un seul frelon asiatique, sans avoir localisé son nid.

Découvert suffisamment tôt en saison, la marche à suivre est la suivante :

- 1 Identifier le propriétaire du terrain sur lequel le nid est situé C'est la commune qui se chargera d'intervenir sur le domaine public et chaque propriétaire sur les propriétés privées.
- 2 Identifier l'espèce Attention notamment à ne pas confondre avec le frelon européen qui se différencie par une couleur des pattes différente.
- 3 Faire intervenir un prestataire qualifié

SI LE NID EST "INACTIF"

Si la découverte est tardive en saison (après mi-novembre), on peut considérer raisonnablement que la colonie est en déclin, voire inactive, et décider de ne pas intervenir.

Renseignements et signalement des nids sur :

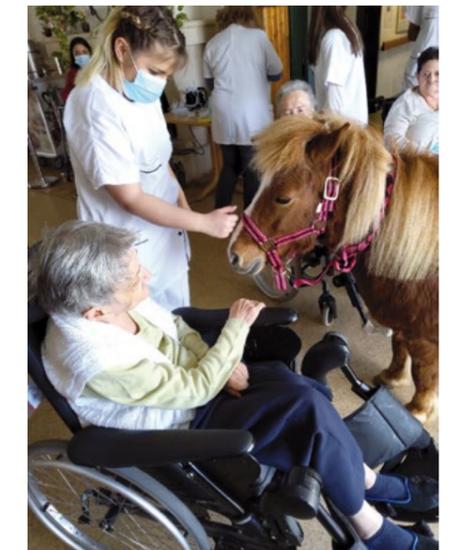
<http://frelonasiatique.mnhn.fr/signaler-informations/>

Des visiteurs à l'Ehpad

Médiation animale avec les chiens Miel et Haribo



Visite des poneys pour le plus grand plaisir des résidents



Dégustation de beignets pour Mardi Gras



Puis-je me faire vacciner ?

accin COVID-19 SE VACCINER, SE PROTÉGER		La vaccination POUR LE GRAND PUBLIC (à partir de 16 ans conformément aux autorisations de mise sur le marché de ces vaccins)		* Liste sur solidarites-sante.gouv.fr/vaccin-covid-19
Mon âge	Ma situation	AstraZeneca	Pfizer-BioNTech ou Moderna	
0 à 17 ans		Je ne suis pas concerné		
18 à 49 ans inclus	Je n'ai pas de problème de santé	Pour l'instant, je ne peux pas me faire vacciner		
	J'ai une pathologie à très haut risque de forme grave de COVID-19*		✓	En centre de vaccination avec une prescription médicale de mon médecin traitant ou sur mon lieu de soin
50 à 54 ans inclus	Je n'ai pas de problème de santé	Pour l'instant, je ne peux pas me faire vacciner		
	J'ai un risque de forme grave de COVID-19* J'ai une pathologie à très haut risque de forme grave de COVID-19*		✓ ✓	En centre de vaccination En centre de vaccination avec une prescription médicale de mon médecin traitant ou sur mon lieu de soin
55 à 69 ans inclus	Je n'ai pas de problème de santé	Pour l'instant, je ne peux pas me faire vacciner		
	J'ai un risque de forme grave de COVID-19* J'ai une pathologie à très haut risque de forme grave de COVID-19*	✓ ✓	✓ ✓	Chez mon médecin traitant ou médecin du travail ou sur mon lieu de soin ou en pharmacie En centre de vaccination avec une prescription médicale de mon médecin traitant ou sur mon lieu de soin
Plus de 70 ans	Je suis en établissement pour personnes âgées	✓	✓	Chez mon médecin traitant ou sur mon lieu de soin ou au sein de mon établissement ou en pharmacie Au sein de mon établissement
	Je vis à domicile (ou dans une autre structure)	✓	✓	Chez mon médecin traitant ou sur mon lieu de soin ou en pharmacie En centre de vaccination

N.B. : Les personnes majeures en situation de handicap, hébergées en maison d'accueil spécialisée ou foyer d'accueil médicalisé, se font vacciner au sein de leur établissement.

version : mis à jour 24 mars 2021

Animations à Fléac

La commission culture patrimoine tourisme souhaite continuer d'organiser des projets pour animer Fléac.

Ne pouvant proposer d'animations dans les salles, nous avons décidé d'animer les rues, places, fontaines. Nous voulons essayer de faire de Fléac une salle d'exposition à ciel ouvert que vous êtes toutes et tous invités à venir visiter. Si vous avez des idées ou des propositions que vous voulez mettre en œuvre, n'hésitez pas à contacter la mairie.

Jumelage

En 2021, c'est le 35^{ème} anniversaire de notre jumelage avec Marktbreit.

Et depuis 5 ans, nous étions invités pour la fin juillet 2021. Les jeunes footballeurs devaient s'y rendre pour le 110^{ème} anniversaire du club de foot de Marktbreit début Juillet. Mais il est bien difficile aujourd'hui encore de dire si tout cela sera envisageable, où en seront les taux de contamination, les taux de vaccination...

Nous continuons à échanger avec nos partenaires sur la faisabilité de ces voyages, mais nous devons aussi envisager de décaler les événements à un autre moment de l'année... Nous vous tiendrons au courant, mais sachez aussi que vous pouvez à chaque instant nous contacter pour avoir des informations sur l'état du projet, et pour nous dire si vous seriez partants...

comitedejumelagefleac@gmail.com

En attendant, à défaut d'autres échanges, il nous reste Internet et les visio-conférences : nous venons de leur envoyer la recette des cornuelles, ils viennent d'exposer les photos du club photo dans les magasins fermés. Le comité récompensera la plus belle vitrine.

De plus, dans le cadre d'échange de jeunes, nous accueillons actuellement un jeune Allemand de 19 ans, Jakob Wagner, hébergé chez l'une de nos adhérentes et qui effectue depuis début mars, pour 7 semaines, un stage à la MJC.



Concours de photos Flagrants déclics

Chaque année en novembre Flagrants déclics organise un concours photo. Cette année la Covid et son lot de consignes sanitaires ne nous a pas permis de le réaliser en présentiel.

Cependant internet est venu à notre secours. Nous nous sommes donc lancés dans une expo et le concours (pose longue) en virtuel via le site Expo.photos mise à notre disposition.

Pour l'expo nous avons eu 180 photos et pour le concours 88 photos.

Les photos de l'expo et du concours sont encore visibles sur le site Expos.photos.

Le jury composé de Patrick Launay photographe professionnel président, Karin Hoffman résidente de Marktbreit et gagnante du grand du jury de l'année précédente vice-présidente et de trois membres de Flagrants déclics ont délibéré pendant plusieurs jours toujours en virtuel.

Le prix du public s'est également fait en virtuel.

Résultats du concours de **FLAGRANTS DECLICS**
Thème : Pose longue

Grand Prix du Jury Prix Couleur Prix du Public

Prix Humour Prix Noir & Blanc

Merci à tous pour votre participation !

LES LAURÉATS SONT :

- Grand prix du jury : Marc Dumond
- Prix couleur : Stephen Jeyarajah
- Prix N&B : Jean-Philippe Lachot
- Prix humour : Alain Coulombel
- Prix du public : Hervé Bruno

Félicitation à ces heureux gagnants. Rendez-vous cette année en novembre et en présentiel pour un événement photographique et un nouveau concours « au ras du sol ».

Foot

L'étoile sportive de Fléac renouvelle son opération « benne à métaux » le week-end des 7, 8 et 9 mai prochain.

À cette occasion, une benne à métaux sera mise à votre disposition dans l'enceinte du stade des plantes et des créneaux horaires tout au long du week-end (du vendredi 14h au dimanche 17h30) vous permettant de venir y déposer tout type de métaux dont vous voulez vous débarrasser : cuivre, zinc, aluminium, fonte, laiton et autres ferrailles en tout genre.

Vous pourrez également y apporter vos batteries usagées ainsi que certains appareils hors de fonction de type cumulus, sèche-linge, lave-linge, lave-vaisselle...

De plus, nous allons mettre en place un service de collecte à domicile pour les personnes ne pouvant se déplacer ou ayant des objets trop encombrants.

Il vous faudra alors par avance appeler les jours précédents un des référents en charge de cette opération aux numéros suivants :

Pascal Picard - 06 60 03 43 02 • Patrick Blincourt - 06 72 24 29 99



MJC

Fanny Derouin est la nouvelle responsable Petite enfance, Familles et Solidarité (rencontres familles, vacances familles, accompagnement aux démarches administratives, accompagnement social, animations collectives citoyennes, ...).



Pour tous renseignements, inscriptions sur les activités ou pour toutes prises de rendez-vous, veuillez nous contacter.

Contact : 07 86 75 54 47 - evsmjc@mjcsgainsbourg.com

ÉVÈNEMENTS :

L'EVS MJC sort de ses murs, retrouvez-nous 1 fois par mois pour échanger autour d'un moment convivial.

DATES :

- Session BAFA du 10 au 17 avril (complet)
Prochaine session début juillet
- Assemblée générale le jeudi 27 mai 18h (sous réserve)
- Rencontre artistique fléacoise les 5 et 6 juin (sous réserve)

Retrouvez toutes les informations complémentaires sur notre site internet <http://www.mjcsgainsbourg.com> et sur Facebook [evs-MJC Serge GAINSBOURG](#).



Pendant les vacances scolaires, Kegrea a animé un stage artistique avec les jeunes.

Marche nordique : Une première sortie réussie

Les animateurs de la marche nordique de la MJC Serge Gainsbourg de Fléac ont organisé une sortie à la journée le dimanche 11 octobre 2020, dans le strict respect des mesures liées à la COVID.

Le choix de la destination s'est porté sur les communes de Saint-Gervais, Nanteuil et Verteuil, riches de leur histoire, au milieu d'une campagne encore préservée.

Après une marche de 10 km, à travers forêts, rivière (l'Argentor) et ruisseaux, le long de l'ancienne voie de chemin de fer reliant Angoulême à Ruffec, c'est un repas bien mérité qui attendait nos

28 marcheurs au restaurant de Saint-Gervais.

La journée s'est ensuite poursuivie par la visite de Nanteuil-en-Vallée et son arboretum, de Verteuil et son majestueux château du XI^{ème} siècle. Enfin, nos marcheurs ont pu s'essayer à la traite des chèvres dans une chèvrerie voisine et en profiter pour ramener quelques produits fromagers.

De retour à Fléac en fin de journée, c'est avec des paysages pleins les yeux que chacun a regagné son domicile, en attendant la prochaine sortie de printemps pour laquelle les animateurs œuvrent déjà.



État civil

Fait le 29/03/2021

Naissances :

Tiago, Anas, Margot et Maloë

Mariages :

Néant

Décès :

- Marie Piquepaille
- Lucette Vrignon
- Guy Chapelet
- Rémi Rassat
- Michel Bernard
- Évelyne Vénier
- Sandrine Itant
- Maryse Giraud
- Marie-Jeanne Boussais

Mots croisés

Auteur : Michèle Itant

Problème n° 284

Solution dans
le prochain numéro



Les animaux de La Fontaine

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I							■			
II	■							■		
III					■					■
IV			■					■	■	
V							■			
VI				■				■		
VII					■		■			
VIII						■				
IX	■					■				
X								■		

VERTICALEMENT

- 1 - Entreprit de draguer.
- 2 - Elle ambitionne d'égaliser le bœuf.
- 3 - Arrivée à terme ; Oiseau mal ailé ?
- 4 - Trompe dans le mauvais sens ; Serré par l'émotion.
- 5 - Arrose Saint-Omer ; Peze de Roumain ; Stress post-traumatique
- 6 - Mal augurer.
- 7 - Sur la Drouette en Eure-et-Loir ; Saint-Pierre.
- 8 - À l'entrée d'Épinal ; nature morte
- 9 - Suit le meunier et son fils ; Elle n'est pas prêteuse.
- 10 - Possessif ; Ils s'aimaient d'amour tendre.

HORIZONTALEMENT

- I - Il n'a pas la raison du plus fort ; Il rend la liberté au lion.
- II - Attiré par les raisins ; Mot de petite peste.
- III - Bramer ; Arme un bateau.
- IV - Balai rond ; Aux œufs d'or dans une fable (de droite à gauche).
- V - Sensible aux flatteries du renard ; Marque de mépris.
- VI - Feu vert ; Colère d'antan ; N'est pas bio avec un M.
- VII - Vaincu par le moucheron ; École libre.
- VIII - Voix de femmes ; C'est nul.
- IX - Plus libre que le chien ; Presque mangé.
- X - Entre le chat et le petit lapin ; Fausse note.

Solution du numéro 283

Le Mystère

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I	P	■	B	E	R	M	U	D	E	S
II	A	■	E	N	I	G	M	E	■	E
III	R	E	B	E	C	■	E	S	A	C
IV	A	M	E	■	C	L	E	S	■	R
V	N	E	S	S	I	E	■	E	V	E
VI	O	U	■	A	■	M	A	R	E	T
VII	R	■	O	C	C	U	L	T	E	S
VIII	M	O	U	■	E	Y	B	■	R	■
IX	A	V	I	O	N	■	Y	E	T	I
X	L	E	R	O	U	X	■	S	U	E